

COMMUNIQUE DE PRESSE

2016/01/14

COMMUNIQUE DE PRESSE GROUPE RENAULT

Après la révélation publique par l'EPA - Agence américaine de protection de l'environnement - de l'existence d'un logiciel de type Defeat Device chez un constructeur automobile de premier plan, une Commission technique indépendante a été mise en place par le gouvernement français.

Cette Commission technique indépendante - dite Commission Royal - a pour objet de vérifier que les constructeurs français n'ont pas équipé leurs véhicules de logiciels équivalents.

Dans ce cadre, l'UTAC teste actuellement 100 véhicules en circulation, dont 25 véhicules Renault, ce qui reflète la part de marché de Renault en France. A fin décembre 2015, 11 véhicules ont déjà été testés, dont 4 véhicules Renault, ce qui a permis aux pouvoirs publics français d'engager un dialogue nourri et fructueux avec l'ingénierie de Renault.

D'ores et déjà, la Direction Générale de l'Energie et du Climat (DGEC), qui est, au titre du ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, l'interlocuteur pilote de la Commission technique indépendante, considère que la procédure en cours ne mettrait pas en évidence la présence d'un logiciel truqueur équipant les véhicules Renault.

C'est pour Renault une bonne nouvelle.

Les tests en cours permettent d'anticiper des solutions d'amélioration pour les véhicules Renault qui sortiront des usines comme pour les véhicules en circulation, que le groupe Renault a décidé de présenter rapidement sous la forme d'un Plan Emissions de Renault, qui aura pour objectif de renforcer la performance énergétique de nos véhicules.

En parallèle, la DGCCRF a décidé de faire procéder à un complément d'investigation sur pièce et sur site, qui a vocation à valider définitivement les premiers éléments d'analyse réalisés par la Commission technique indépendante.

La DGCCRF s'est rendue au Siège social, au Centre Technique Renault de Lardy et au Technocentre de Guyancourt.

Les équipes de Renault coopèrent pleinement aux travaux de la Commission Royal et aux investigations complémentaires décidées par le ministère de l'Economie.

Après le succès de la COP 21, Renault entend accélérer son investissement au service de solutions industrielles utiles à la préservation de la planète.

Le Groupe Renault est d'ores et déjà dans le top 3 (1er en 2013, 2ème en 2014) des programmes d'amélioration de l'empreinte CO2. Depuis 3 ans, le Groupe Renault a concrètement réduit de 10% l'empreinte carbone de ses véhicules.